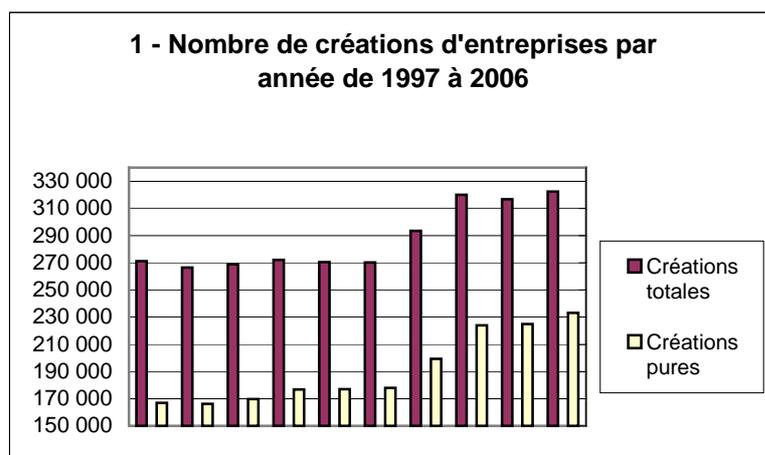


LES FEMMES ET LA CREATION D'ENTREPRISE

Avec 322 300 entreprises créées ou reprises, la création d'entreprise repart à la hausse en 2006, après la légère baisse de 2005¹. La France, avec 2,6 millions d'entreprises dans le champ ICS², a donc actuellement un taux de création et réactivation d'entreprise de 12 %.



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Depuis 2004, seules les créations pures poursuivent leur croissance. Le record atteint en 2005 de 225 000 nouvelles entreprises est dépassé en 2006 avec 233 000 créations soit + 4 % de hausse en un an. Le nombre de créations pures était quasiment constant de 1993 à 2002, autour de 170 000 par an (1).

Les secteurs d'activité qui comptent le plus de créations nouvelles sont le commerce (263 000 entreprises créées en cinq ans) et les services aux entreprises (254 000 entreprises).

¹ V. Fabre « Les créations d'entreprises poursuivent leur hausse en 2006 », *INSEE Première* N° 1120 - jan 2007

² ICS : industrie, construction, commerce et services.

LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

En 2006, 36 % des entreprises individuelles ont été créées ou reprises par des femmes
(Cf. encadré).

Le nombre d'entreprises individuelles créées par des femmes est en augmentation (+ 0,7 % par rapport à 2005), alors que le nombre d'entreprises créées par des hommes diminue (- 2,4 %). Depuis août 2006, les aides accordées aux demandeurs d'emplois pour créer une entreprise ont été étendues aux femmes qui avaient cessé leur activité pour élever leurs enfants.

Part des femmes dans les créations et reprises d'entreprises individuelles par type de création				
Origine	1995	2000	2005	
Création	33,0	34,1	36,7	
Réactivation	25,6	27,0	29,5	
Reprise	44,9	43,7	46,9	
Total	32,4	33,1	35,6	

Source : INSEE-REE (Répertoire des entreprises et des établissements)

Il faut noter la présence plus importante de femmes dans les reprises d'entreprises individuelles : près d'une fois sur deux la reprise est faite par une femme.

Les formes juridiques des entreprises créées

L'entreprise individuelle reste la forme juridique majoritaire (53 % des créations) mais son recul se confirme au bénéfice des créations de sociétés. Les récents dispositifs adoptés pour favoriser la création de sociétés ont sans doute contribué à ce changement. La création de société sous forme de société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL) et de SARL unipersonnelle, le pendant de la création d'entreprise individuelle, offre des avantages en termes de fiscalité et de protection du patrimoine de l'entrepreneur.

Les femmes et les hommes créent en proportion autant d'entreprises individuelles dans le commerce et l'immobilier. En revanche, 2 % seulement des femmes créent une entreprise dans la construction contre 24 % des hommes, mais elles sont 28 % dans les services aux particuliers contre 15 % d'hommes.

Les femmes créent leur entreprise moins jeunes que les hommes : parmi les créateurs de moins de 30 ans, seulement 33 % sont des femmes.

Une différence de 25% entre le revenu d'activité des hommes et celui des femmes

Près d'un entrepreneur individuel sur trois est une femme. Cette proportion monte à 39 % dans les services. Par contre elle est particulièrement faible dans le BTP (2 %).

En 2003, ces femmes ont dégagé de leur activité un revenu moyen de 19 000 euros nets contre 25 200 pour leurs homologues masculins, soit une différence de 25 %³.

³ Insee Résultats « Les revenus d'activité des entrepreneurs individuels (1993-2003), I. Baudequin.

Dans l'industrie, où elles sont moins souvent employeurs que les hommes (18 % contre 27 %), la différence de revenu est nettement plus marquée (42 %). Dans les services, bien qu'elles soient plus souvent employeurs que les hommes (28 % contre 25 %), la différence de revenu reste élevée (35 %) ; cela tient à la répartition sectorielle des hommes et des femmes, les premiers se positionnant souvent dans des activités plus rémunératrices comme le conseil et l'assistance.

Dans le commerce, où elles représentent plus de 30 % de la population et où elles sont employeurs presque aussi souvent que les hommes, le différentiel est faible (14 %).

Dans le transport, où l'effectif des femmes est faible (10 %), mais où elles sont proportionnellement plus souvent employeurs que leurs homologues masculins, l'écart de revenu est encore plus faible.

LES CREATIONS AIDEES

Durant les onze premiers mois de l'année 2006, 74 144 créateurs d'entreprises ont bénéficié de l'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises (ACCRE). Cette aide a été accordée à 2,5 fois plus de créateurs qu'en 2002. Depuis 2006, elle a également été étendue à tous les entrepreneurs dont le revenu, avant la création, était inférieur au Smic.

Un créateur aidé sur trois est une créatrice⁴.

Les créatrices aidées restent plus jeunes et plus diplômées que leurs homologues masculins, cependant l'écart se resserre : les niveaux de formation supérieurs progressent plus vite pour les hommes. Ces derniers sont, en effet, plus présents parmi les cadres et professions intermédiaires, dont la part progresse en 2004.

Les femmes aidées se lancent plus volontiers dans la reprise d'entreprise. En 2002, 40 % des reprises les concernaient.

⁴ DARES, PIPS n°51-3 – déc. 2005 « 2004, un bon millésime pour la création d'entreprise aidée »

LES CARACTERISTIQUES DES FEMMES ET DES HOMMES

CRÉATEURS D'ENTREPRISE

La seule source de données sexuées sur l'ensemble des créateurs d'entreprises, quel que soit le statut juridique de l'entreprise créée, est l'enquête SINE effectuée tous les quatre ans auprès d'un échantillon d'entreprises, suivies ensuite sur cinq ans. Les résultats présentés ici concernent les créations dans le champ ICS en 2002 et le suivi en 2002 de la cohorte 1998.

Les femmes représentaient, en 2002, 46 % de la population active, mais leur part parmi les créateurs ou repreneurs d'entreprise était nettement plus faible. En effet, selon l'enquête SINE de 2002, seules 29,8 % des entreprises dans l'industrie et le tertiaire marchand non financier ont été créées ou reprises par des femmes. Elles sont 26 % parmi les créateurs de nouvelles entreprises.

Plus diplômées mais moins qualifiées

Les femmes qui se lancent dans la création d'entreprise :

- ont souvent un niveau de diplôme plus élevé que les hommes : plus d'une créatrice sur deux (53 %) a le baccalauréat ou plus, contre 45 % pour les hommes ;

Niveau de diplôme du créateur ou repreneur d'entreprise (en %)

	Femmes		Hommes	
Aucun diplôme	13,4		16,3	
CAP/BEP/BEPC	33,8		38,5	
Bac	20,2	} 52,8	16,9	} 45,2
Diplôme supérieur au Bac	32,6		28,3	
	100,0		100,0	

Source : INSEE, Enquête SINE, 2002.

- sont moins expérimentées : elles n'ont pas toujours exercé auparavant une activité professionnelle. Une femme créatrice sur cinq était sans activité avant la création, contre un homme sur dix. La proportion de personnes au chômage est en revanche identique chez les hommes et les femmes (un tiers).

Situation des créateurs ou repreneurs d'entreprise avant la création, en 2002 (en %)

	Hommes	Femmes
En emploi	57,0	45,5
Au chômage	33,3	33,2
Sans activité	9,7	21,3

Source : INSEE, Enquête SINE, 2002.

Champ : entreprises des secteurs marchands du champ ICS (Industrie, commerce, services hors secteur des services financiers),

Les femmes créent essentiellement des commerces ou des activités de service à la personne

Les femmes sont très attirées par les activités du tertiaire pour créer leur entreprise. Trois femmes sur dix la créent dans le commerce et la réparation. Par ailleurs, plus d'une sur quatre choisit le secteur des services aux particuliers. Dans ce dernier secteur (hors restauration), elles sont à la tête de la moitié des entreprises créées. C'est là qu'elles rencontrent le plus de succès : 59 % des femmes gèrent toujours leur entreprise cinq ans plus tard dans cette activité contre 54 % pour les hommes. En revanche, seulement 43 % réussissent dans le commerce.

Répartition des entreprises créées ou reprises en 2002, selon l'activité économique (en %)

Secteur d'activité	Entreprises créées par des femmes	Entreprises créées par des hommes
Industrie	7,9	11,1
Construction	3,5	21,0
Commerce et réparation	30,0	24,4
Transport	1,2	3,3
Activités immobilières	3,2	3,3
Services aux entreprises	15,7	19,5
Services aux particuliers	28,7	14,3
Education, santé, action sociale	9,8	3,1
Ensemble	100,0	100,0

Source : INSEE, Enquête SINE, 2002.

Des projets de moindre envergure financière

Les femmes sont un peu moins souvent épaulées que les hommes : elles sont, proportionnellement, plus nombreuses à démarrer seules leur entreprise (82 % contre 79 % pour les hommes) au contraire des hommes qui bénéficient souvent de l'aide de leur conjointe ou d'un membre de leur famille. Les femmes investissent moins de fonds au démarrage de l'entreprise que les hommes, quel que soit le secteur d'activité .

Répartition des créateurs et repreneurs d'entreprise selon leur investissement financier (en %)

Montant	Femmes	Hommes
Moins de 4 000 euros	34,6	28,8
De 4 000 à 8 000 euros	16,9	19,3
De 8 000 à 16 000 euros	15,6	17,7
De 16 000 euros à moins de 40 000 euros	14,1	14,5
40 000 euros ou plus	18,8	19,7
Ensemble	100	100

Source : INSEE, Enquête SINE, 2002.

Les conséquences de ce moindre investissement initial sont :

- Un chiffre d'affaires moins important quel que soit le secteur d'activité.

Cinq ans après la création, pour la génération des entreprises créées en 1998, la moitié des entreprises créées par des femmes ont un chiffre d'affaires inférieur à 53 880 € tandis que le chiffre d'affaires médian des entreprises créées par des hommes est de 93 740 €

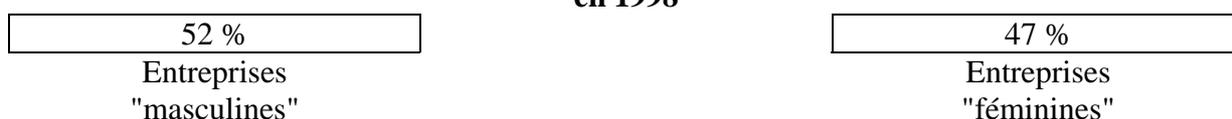
- Des entreprises de plus petite taille en terme d'effectifs salariés.
Après quelques mois d'activité, sept entreprises sur dix créées en 1998 ne comptent aucun salarié quel que soit le sexe du créateur. En revanche, cinq ans plus tard, 63 % des entreprises créées par les femmes sont encore dans ce cas, contre 53 % pour celles des hommes.

Les entreprises créées par les femmes sont un peu moins pérennes que celles créées par les hommes

Parmi les entreprises créées en 1998, la moitié d'entre elles sont toujours en activité en 2003⁵. Elles présentent des facteurs communs, dont certains sont liés au profil du créateur : l'expérience prime sur le diplôme, surtout l'expérience professionnelle dans le même domaine. L'âge et le sexe ont aussi leur importance. D'autres facteurs de survie de l'entreprise sont liés aux moyens mis en œuvre pour la créer et au choix du secteur d'activité, les deux étant souvent liés. Etre bien entouré ou conseillé est un atout de plus. Avoir suffisamment investi au départ, puis régulièrement ensuite, aide l'entreprise à se maintenir, voire à se développer.

Cinq ans après leur création, les entreprises créées par les femmes sont proportionnellement un peu moins nombreuses à être toujours en activité ; sur 100 entreprises créées ou reprises par des femmes, 47 sont toujours en activité cinq ans plus tard, contre 52 pour celles créées ou reprises par des hommes.

Taux de pérennité à cinq ans des entreprises créées (*) en 1998



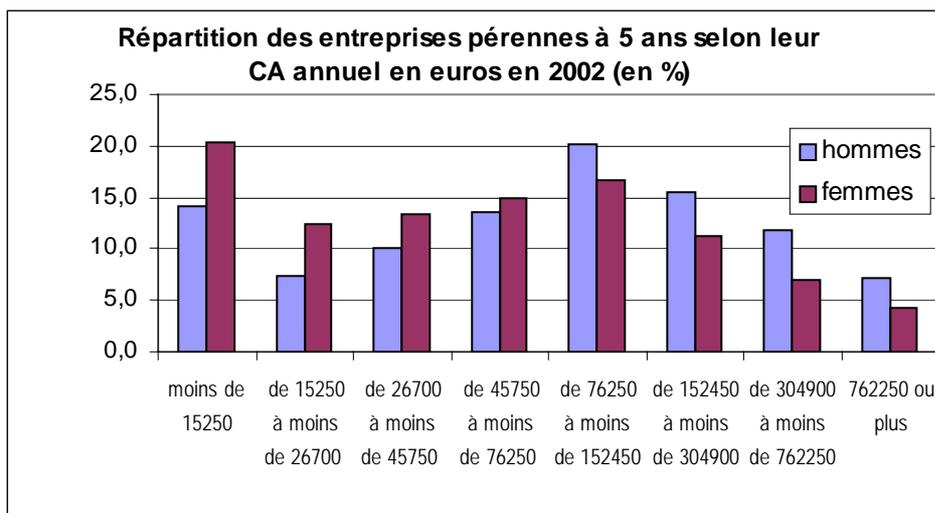
(*) Créations pures et reprises
Source : INSEE, Enquête SINE, 1998 et 2002.

Cette différence de taux de survie est cependant très variable d'un secteur d'activité à l'autre. Les entreprises des femmes survivent plus souvent dans les secteurs où elles sont le plus représentées (services aux particuliers essentiellement) que dans les secteurs où elles sont très minoritaires (construction et industries agroalimentaires notamment).⁶

La faiblesse de l'investissement initial explique également un taux de survie à 5 ans inférieur pour les entreprises créées par les femmes.

⁵ INSEE Première n° 1064 - janvier 2006 « Nouvelles entreprises, cinq ans après : l'expérience du créateur prime sur le diplôme » Virginie Fabre, Roselyne Kerjosse.

⁶ Insee Résultats Économie n° 19 décembre 2004 « Créations et créateurs d'entreprises Enquête SINE de 2003, la génération 1998 cinq ans après »



Source : Insee, enquêtes SINE génération 1998, interrogation de 2003

À qualité de projet et à profil et âge identiques, les femmes réussissent moins bien. Le choix de l'activité, le niveau des moyens investis, la moindre qualification professionnelle malgré un niveau de formation initiale plus élevé ou encore l'aide au moment de la création ne suffisent pas à expliquer la moindre survie des entreprises créées par des femmes. Des éléments extérieurs à l'entreprise, tels la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle ou un accompagnement moindre, sont peut-être aussi à l'origine de cette différence.